

boehler proteste de son patriotisme et assure qu'en 1867 il a déclaré à Napoléon qu'en présence d'une attaque l'Allemagne serait unie; il demande que l'on admette un délégué wurtembergeois au quartier général.

L'enthousiasme de la députation au départ m'embarrasse presque, continue le prince. Que de grands devoirs nous impose l'attitude de ce peuple qui a des sentiments si allemands ! Ce serait sage d'admettre certaines de ses prétentions, par exemple le droit d'avoir des ambassadeurs...

1^{er} septembre. — Le comte Bothmer apporte la nouvelle que Napoléon est à Sedan. Le roi, faisant une incroyable plaisanterie, me demande ce que nous ferons avec Napoléon s'il était prisonnier. Le drapeau blanc est hissé sur Sedan. Napoléon y est; Bronsart lui a parlé. Il a dit qu'il enverra le général Reille. Les hourras ne manquent pas; ils sont en proportion avec la grandeur de l'événement. On se demandait aussi si l'événement aurait d'heureuses suites. Un parlementaire arrive.

Les princes sont présents; Bismark, Moltke, Roon forment un cercle autour du roi. Je suis à côté de Sa Majesté, Reille arrive; il est accablé, mais ne manque pas de dignité. Il apporte au roi la lettre de Napoléon. Après s'être concerté avec Bismark, Moltke et moi, le roi dicte à Hatzfeld le brouillon de sa réponse, qu'il a copiée plus tard de sa main. Beaucoup de peine à trouver ce qu'il faut pour écrire. Je fournis du papier timbré à l'aigle que je tire de mes arçons. Le grand duc de Saxe-Weimar fournit la plume et l'encre; deux chaises de paille forment la table sur laquelle un officier pose sa sabretache.

Je m'entretiens avec Reille, qui est un homme du monde très aimable, dans toute la force du terme. Il a été attaché à ma personne en 1867, et la part que j'ai prise à son sort lui a fait du bien. Quand Napoléon fut parti, nous nous tombions dans les bras, le roi et moi. Le souvenir du 3 juillet (Sadova) s'empara de nous. Immense joie des troupes. Je n'ai pu retenir mes larmes tandis qu'on chantait l'hymne : *Danket alle Gott*.

2 septembre. — Je suis sous l'empire de cet aphorisme : « l'histoire est le grand tribunal du monde », que j'ai appris sur les bancs de l'école. Wimpfen fait des difficultés. Napoléon arrive; il se tient au milieu d'un champ de pommes de terre, près Donchery. Bismark et Moltke courent au-devant de lui; il voudrait des conditions de capitulation plus douces et le passage de l'armée en Belgique. Moltke croit que tout cela ce sont des prétextes, car l'empereur n'est pas en bagages. Moltke est à la recherche d'un logement convenable. Bismark cause avec Napoléon. Le roi insiste pour la reddition sans conditions; les officiers peuvent se retirer en engageant leur parole d'honneur.

A midi, signature de la capitulation. Bismark et Moltke reviennent de leur promenade quotidienne; ils ont parlé de tout, sauf de la politique. Moltke est décoré de la Croix de fer de première classe. Il propose Wilhelmshöhe et demande que Napoléon soit dispensé de se montrer sur les hauteurs devant les troupes.

Nous allons à travers les bivouacs bavarois à Bellevue, où se trouve une calèche impériale et des fourgons avec valets et postillons poudrés à la Longjumeau (*sic*). Nous sommes reçus par le général Castelnau. Napoléon paraît en grand uniforme, à l'entrée du pavillon vitré. Il y con-

trés médiocrement des indifférents.

— Je le pense comme vous, monsieur; mais comment faire dans ce quartier ? et avec le costume que mon ami et moi nous portons : il nous serait difficile de trouver un endroit convenable ?

— Peut-être, monsieur, reprit le bourgeois : dans la prévision d'une semblable occurrence, j'ai loué rue de Chaillot, presque à l'angle de l'avenue d'Iéna, un pavillon isolé entre cour et jardin, où nous serons fort bien, et dans lequel nous n'aurons pas à redouter d'être entendus. Si ce que vous désirez me dire en vaut la peine, rien ne nous empêche de nous y rendre : ce n'est qu'à cent cinquante ou deux cents pas d'ici, tout au plus.

— Comme il vous plaira, monsieur répondit le Loup; nous sommes prêts à vous accompagner.

— Veuillez donc alors me suivre sans affectation, messieurs; je marcherai à quelques pas en avant pour vous servir de guide. La rue de Chaillot est assez déserte à cette heure, surtout aux environs de la rue d'Iéna, et personne ne fera attention à nous.

— Soit, monsieur; marchez, nous vous suivrons, pour plus de sûreté, à une vingtaine de pas en arrière, sur le trottoir opposé à celui que vous prendrez.

— Allons donc, messieurs, dit le bourgeois. Et, sans plus de conversation, il prit congé des deux hommes, franchit lestement la chaussée des Champs-Élysées, et entra dans la rue de Chaillot, du pas allongé d'un homme qui rentre chez soi après une promenade.

Les deux rôleurs de barrières lui laissèrent prendre une assez longue avance, puis ils se mirent en marche à leur tour.

— Que penses-tu de mon bourgeois ? demanda

duisit le roi. Je fermai la porte et restai dehors.

Napoléon accepta le séjour de Wilhelmshöhe et apprit avec satisfaction qu'on lui donnerait une escorte d'honneur jusqu'à la frontière. Quand, au cours de l'entretien, l'empereur émit la supposition qu'il avait eu devant lui Frédéric-Charles, le roi rectifia en disant qu'il n'avait eu que moi et le prince de Saxe. A la question où se trouvait Frédéric-Charles, le roi répondit avec un accent particulier : « Avec sept corps devant Metz. » Le roi fit l'éloge de l'armée française et de sa bravoure; Napoléon approuva volontiers, mais ajouta qu'elle manquait de cette discipline qui distinguait notre armée. Notre artillerie était la première du monde, et les Français n'avaient pu y résister.

Après l'entrevue, qui dura un quart d'heure, l'empereur, en m'apercevant, me tendit la main, tandis que, de l'autre, il essayait une larme coulant le long des joues. Il exprima toute sa reconnaissance pour la générosité que lui avait témoignée le roi. Je demandai s'il avait pu reposer un peu la nuit. Il répondit que l'inquiétude pour les siens lui avait enlevé tout sommeil. Sur mon observation qu'il était regrettable que la guerre eût pris un caractère aussi sanglant, il dit que cela était d'autant plus terrible qu'il n'avait pas voulu la guerre.

Depuis huit jours il n'avait aucune nouvelle, ni de l'impératrice, ni du prince impérial. Il demanda à leur télégraphier en chiffres, ce qui lui fut accordé. Nous nous séparâmes avec un *shake-hand*. Son escorte avait des uniformes battant neuf, tandis que les nôtres avaient beaucoup souffert pendant la campagne. Après son départ, arriva un télégramme chiffré de l'impératrice. Je le lui fis expédier par Seckendorff. On a des craintes que les résultats de la guerre ne répondent pas aux vœux légitimes du peuple allemand.

6 septembre. — Je suis à Reims, logé chez Werlé (Cliquot). Je donne du champagne par exception; autrement on n'en buvait pas chez moi, en campagne. La cathédrale et la salle de couronnement sont séparées par des surcharges d'ornements. Partout on veut la paix, et grande est la colère contre Paris. On établit une distinction entre les Français et les Prussiens. Les gens s'étonnent de nous voir nous promener sans escorte. J'entends dire que Napoléon ne se serait jamais hasardé ainsi. Je compte sur le caractère sérieux de notre peuple; c'est un devoir de travailler à l'organisation libérale de la vie publique et nationale.

La seconde partie du *Journal* contient une foule de renseignements et de révélations sur la prière prise une très grande part, tout à fait contre les hésitations de son père, qui ne voulait pas abandonner la royauté prussienne, et les craintes de Bismark, qui n'admettait point l'adhésion des Etats du Sud, que le kronprinz aurait été prêt à contraindre au besoin.

Parmi de nombreuses anecdotes, il raconte que lorsque le roi de Bavière fut décidé à provoquer la proclamation de Guillaume comme empereur, le comte Holstein, aide de camp de Louis II, arriva à Versailles, chargé de déclarer qu'à Munich on ne trouvait pas de formule pour la lettre d'adhésion et pria Bismark d'en rédiger le brouillon. Ce que le chancelier fit, et Louis II signa *ne varietur*.

Le kronprinz affirme que, pendant les négociations à Versailles, il fut question de procla-

Fil-en-Quatre à son compagnon.

— Je pense qu'il est un bon bourgeois comme je danse : c'est un homme qui poursuit opiniâtement l'exécution d'un projet longuement prémédité et profondément conçu.

— C'est aussi mon opinion. Mais comme homme, qu'en dis-tu ?

— Je dis que c'est un rude gars et un redoutable ennemi; je ne sais pas étonné qu'il t'ait flanqué une si belle pile, car il me semble de taille à nous rosser tous les deux au besoin.

— Jouerons-nous franc jeu avec lui ? reprit Fil-en-Quatre.

— Je le crois bien ! nous avons tout intérêt à le servir s'il paie, bien entendu; et j'ajouterais que nous risquerions beaucoup à essayer de lui jouer un mauvais tour; au peu que j'ai vu de son visage, je ne le crois pas homme à se laisser facilement bernier.

— Je le crois comme toi, dit Fil-en-Quatre; d'ailleurs, je me réglerai sur toi et je n'agirai que suivant tes instructions.

— Tu auras raison. Il faut procéder avec la plus grande prudence; mais, assez causé, voilà notre homme là-bas, il nous attend devant sa porte ouverte, bâtons-nous de le rejoindre.

En effet, M. Blanchet, arrivé quelques minutes avant eux, avait eu le temps d'ouvrir la porte, de se procurer de la lumière, et il attendait sur le seuil même de la maison l'arrivée des deux rôdeurs.

La rue de Chaillot était complètement déserte; depuis qu'ils avaient quitté les Champs-Élysées, les trois hommes n'avaient pas croisé un seul passant.

mer comme roi de France Léopold II, roi des Belges, et que M. Thiers aurait été assez favorable à ce projet.

INFORMATIONS

Manifestation contre M. Coulon

M. Coulon, directeur général des postes et télégraphes, vient de prévenir ceux qui se sont dernièrement présentés chez lui pour lui soumettre les réclamations de leurs camarades, avec le titre de délégués, qu'ils allaient être changés de résidence avec leur grade et leur traitement actuels.

Lorsque la sévère décision prise par M. Coulon a été connue du personnel de l'administration des postes et télégraphes, une vive émotion s'est emparée de tous les employés. A 9 heures, heure à laquelle il y a un changement de brigade, une violente manifestation s'est produite rue de Grenelle, devant le poste central.

Les deux cents employés environ composant la brigade qui cessait le service, se sont groupés devant la porte et se sont mis à siffler si énergiquement que les agents du poste de la mairie du 7^e arrondissement ont dû intervenir. Ils ont dispersés les employés qui se sont reformés un peu plus loin et ont été de nouveau et définitivement dispersés.

Dans la soirée, deux cents employés se sont réunis au café Américain, place du Château-d'Eau pour protester contre la mesure prise par M. Coulon et aviser au remplacement de ceux des délégués qui sont envoyés en province : le président, M. Chantecclair qui va partir pour Montbrison, a ouvert la séance en déclarant que ses collègues et lui considéraient leur mission comme terminée et qu'il fallait nommer de nouveaux délégués : « Nous devons donner l'exemple de la discipline, a-t-il dit. On nous envoie en province, nous partons. A ceux qui restent de poursuivre la tâche que nous nous étions imposée. »

Aussitôt tous les assistants revendiquent l'honneur de faire partie de la nouvelle délégation. On apporte donc un registre et les employés sont invités à s'inscrire; au bout d'un quart d'heure on constate qu'il n'y a guère que quatre-vingts signatures, quand au début de la séance on pouvait compter plus de 200 personnes présentes. Il y a eu des craintifs qui se sont esquivés, des indifférents qui ont préféré s'abstenir. Cela provoque des murmures de la part des convaincus et les cris : « A la porte les lâches ! » se font entendre.

Enfin le calme se rétablit peu à peu et le président déclare que la liste qui vient d'être commencée pourra être complétée lundi soir à la salle Wagram où doit avoir lieu un grand meeting de tous les employés des postes et télégraphes. Ce jour-là seulement, on choisira les délégués, soit par voie de tirage au sort, soit en prenant les 30 premiers inscrits.

Entre temps, plusieurs orateurs ont émis la proposition de faire du mastic, c'est-à-dire de brouiller les dépêches et de leur faire subir un retard de plusieurs heures. On s'est séparé au milieu des cris de : « A bas Coulon ! A bas le directeur des postes ! »

Pendant que les titulaires se réunissaient au café Américain, les employés auxiliaires tenaient séance à la salle Gaucher, au quartier Latin. La réunion était peu nombreuse; la mesure disciplinaire qu'avait prise dans la journée le directeur des postes à l'égard des employés titulaires avait probablement effrayé les auxiliaires.

M. Blanchet ferma la porte derrière eux, leur fit traverser une cour assez petite, mais plantée d'arbres fort touffus, et les introduisit dans un pavillon qui avait dû, à une autre époque, servir d'atelier à un peintre ou à un sculpteur.

Le plafond était très élevé, les murs étaient peints à l'huile, et d'immenses fenêtres de forme carrée devaient, pendant le jour, laisser pénétrer à profusion les rayons du soleil.

Mais, en ce moment, ces fenêtres étaient cachées sous d'épais rideaux en tapisserie.

Trois portes ouvraient sur cette immense pièce : deux intérieures communiquaient sans doute avec les appartements, car ce pavillon était élevé d'un étage et se terminait par un toit à l'italienne.

La troisième porte, celle par laquelle les visiteurs avaient été introduits, était à deux battants et ouvrait sur un corridor de dégagement, où le Loup aperçut d'autres portes et un escalier.

Deux bahuts en chêne de style Henri II, fabriqués au faubourg Saint-Antoine; deux divans, une glace de Venise placée sur une cheminée en marbre blanc sur la quelle était posée une horloge Louis XIII; deux divans en velours rouge, plusieurs fauteuils, une table à ouvrage couverte de boîtes de toutes sortes, une broderie commencée posée sur le dos d'une chaise, dénonçaient la présence habituelle d'une femme.

Une grande table de travail, encombrée de papiers au milieu desquels gisaient comme abandonnés trois ou quatre revolvers, quelques chaises, une bibliothèque en chêne remplie de livres, une dizaine de tableaux accrochés au mur et un lustre en cristal tombant du plafond, complétaient l'aménagement de ce salon-atelier-boudoir; il y avait

Un employé monte au fauteuil présidentiel et explique en quelques mots le but de la réunion : « Les employés auxiliaires, dit-il, ont l'intention d'adresser aux députés et sénateurs de la Seine une pétition dans laquelle ils expliqueront leur situation. Quoique assimilés aux commis titulaires, nous avons un traitement bien inférieur à celui de ces derniers, et nous n'avons pas seulement le droit à la retraite. En conséquence, nous demandons : 1^o débuts à 4,200 fr.; 2^o augmentation annuelle de 100 francs; 3^o maximum de traitement élevé à 2,400 francs; 4^o retenue sur le traitement pour la retraite; 5^o recrutement des surnuméraires parmi les commis auxiliaires.

Un violent orage a éclaté dans toute l'Espagne, causant dans plusieurs provinces des dégâts considérables. Des pluies torrentielles sont tombées à Alcano et à Tarragone; les vignobles sont perdus, plusieurs maisons se sont écroulées et quelques personnes ont péri. Les rails du chemin de fer de Valence à Albacete ont été arrachés et les poteaux télégraphiques placés le long de la voie emportés.

Allmayer. — Allmayer vient de tenter de s'évader, de complicité avec les deux moutons chargés de le surveiller. Une lettre écrite par lui, a tout fait découvrir.

Mort de Bazaine. — L'ex-maréchal Bazaine est mort hier, dans l'après-midi, à Madrid.

Crédit Foncier de France

TIRAGE DU 22 SEPTEMBRE 1888

Obligations foncières 3 et 4 0/0 1853.
Le numéro 101,282 gagne 100,000 fr.;
Le numéro 6,807 gagne 50,000 fr.;
Le numéro 136,751 gagne 20,000 fr.
2,503 autres numéros, ont, en outre, été appelés au remboursement au pair.

Obligations foncières 4 0/0 1863.
Le numéro gagnant dans les 40 séries est 1,072.
Ce numéro gagne 100,000 fr. dans la 9^e série, 30,000 fr. dans la 3^e série, 5,000 fr. dans les 1^{re}, 14^e, 18^e, 20^e, 29^e, 33^e, 34^e et 39^e séries, 1,000 fr. dans chacune des trente autres séries.

52 autres numéros ont, en outre, été appelés au remboursement au pair.

Obligations communales 3 0/0 1860.
Le numéro 51,338 gagne 100,000 fr.,
Les numéros, 2,454 3,847 38,803 et 62,521 gagnent chacun 10,000 fr.

Les numéros 17,780 24,713 36,517 68,324 86,252 92,587 98,313 106,806 139,498 et 142,408 gagnent chacun 1,000 fr.

1,620 autres numéros ont, en outre, été appelés au remboursement au pair.

Obligations communales 4 0/0 1875.
Le numéro 151,652 est remboursé par 100,000 francs;

Le numéro 343,146 par 30,000 francs.
Les numéros 3,918 172,781 310,584 et 344,864 seront remboursés chacun par 10,000 fr.

Les numéros 1,477 16,079 65,043 81,092 122,296 152,477 197,414 205,229 263,219 et 375,289, chacun par 3,000 fr.

1,369 autres numéros ont été appelés, en outre, au remboursement au pair.

Obligations foncières 500 fr. 3 0/0 1883.
345 numéros sont appelés au remboursement dans chacune des trois séries.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Appel des réservistes. — Sont appelés, en une série, du lundi 1^{er} octobre au samedi 13 octobre inclus :

un épais tapis sur le plancher, et les portes étaient dissimulées sous des portières.

En somme, tout était assez luxueux et dénonçait la richesse.

— Ceci n'est pas un pied-à-terre, murmura à part lui le Loup, c'est tout bonnement l'habitation habituelle de notre homme; il doit y avoir des espions embusqués derrière les portes, tenons-nous bien : le malin est fort; il s'agit de jouer serré avec lui.

M. Blanchet offrit des sièges à ses visiteurs, plaça des verres et trois ou quatre canettes de bière sur la table et, s'assoyant ensuite lui-même, mais d'éfaçon à avoir les revolvers sous la main :

— Messieurs, dit-il avec un sourire, moitié figure et moitié raisin, qui semblait lui être particulier, vous le voyez, nous sommes complètement en sûreté. On pourrait se battre et se tuer ici sans que le bruit des coups de feu et des cris fussent entendus au dehors. Nous pouvons donc causer de notre petite affaire sans avoir à redouter ni les espions ni les mouchards. Voici de la bière excellente, des pipes, du tabac et des cigares, dont je vous certifie la provenance authentique de la Havane. Ne vous gênez donc pas, je vous prie, nul ne viendra nous importuner.

Après avoir terminé ce *speech*, comme on dit aujourd'hui, qui ne manquait pas d'une certaine érudition un peu goguenarde, le digne bourgeois remplit les verres jusqu'aux bords, trinqua avec ses deux visiteurs qui, à son exemple, vidèrent leurs verres et allumèrent chacun un des cigares si vantés.

M. Blanchet reprit alors avec son éternel sourire :

A suivre.

Les réservistes exercés des régiments d'infanterie, à l'exception de ceux des régiments d'infanterie des 3^e et 16^e corps d'armée;

Les réservistes des régiments de zouaves et de tirailleurs;

Les réservistes exercés des bataillons de chasseurs à pied;

Les réservistes du régiment de sapeurs-pompiers;

Les réservistes exercés des bataillons d'artillerie de forteresse;

Les réservistes des compagnies d'ouvriers militaires du génie détachés sur les voies ferrées.

Les réservistes exercés qui, déjà convoqués pour quinze jours en 1888, par ordres d'appels individuels, ont ainsi accompli leur période d'instruction, n'ont pas à répondre à cette convocation.

Pour la convocation des réservistes des compagnies d'ouvriers militaires du génie employés sur les réseaux des chemins de fer, il ne sera pas fait usage d'ordres d'appels individuels, les indications portées sur les affiches devront suffire.

Les sous-officiers réservistes d'infanterie, chefs du service des réapprovisionnements de munitions, qui ne prendront pas part, en cette qualité, aux manœuvres, seront convoqués à la date ci-dessus indiquée dans l'un des régiments d'artillerie de la région, désigné par le commandant du corps d'armée, pour y recevoir une instruction plus appropriée à leur affectation de guerre.

Ceux d'entre eux qui appartiennent à des corps stationnés en Afrique seront dirigés sur l'un des deux régiments d'artillerie de la région où ils sont domiciliés.

Sont appelés, en deux séries, par voie d'affiches, ainsi qu'il suit :

1^{re} série. — Classe de 1879, du lundi 1^{er} octobre au samedi 13 octobre inclus.

2^e série. — Classe 1881, du lundi 15 octobre au samedi 27 octobre inclus;

Les réservistes exercés des régiments d'artillerie de campagne;

Les réservistes des régiments d'artillerie pontonniers;

Les réservistes des compagnies de sapeurs conducteurs du génie.

Sont appelés, en une série, du lundi 1^{er} octobre au dimanche 28 octobre inclus :

Les réservistes non exercés des régiments d'infanterie de ligne;

Les réservistes non exercés des bataillons de chasseurs à pied;

Les réservistes non exercés des régiments du génie;

Les réservistes non exercés des bataillons d'artillerie de forteresse;

Les réservistes non exercés, ou provenant de la cavalerie, affectés aux régiments d'artillerie de campagne.

Sont considérés comme non exercés, les réservistes qui n'ont pas servi dans l'armée active avant leur passage dans la réserve.

Conformément aux dispositions de la note ministérielle du 15 mars 1888, des réservistes gradés pourront être appelés en même temps que les non exercés pour aider à l'instruction de ces derniers, lorsque les commandants de corps d'armée le jugeront nécessaire; mais ces gradés ne seront, en 1888, maintenus au corps que pendant treize jours. Ils seront convoqués par ordres individuels.

Cavalerie territoriale

Les hommes des classes 1876 et 1877 appartenant aux escadrons de numéros pairs de la cavalerie territoriale seront appelés en une série et par voie d'affiches ainsi qu'il suit :

Les sous-officiers comptables : du samedi 29 septembre au dimanche 14 octobre inclus.

Les autres sous-officiers et les brigadiers : du samedi 29 septembre au samedi 13 octobre inclus.

Les hommes non gradés : du lundi 1^{er} octobre au samedi 13 octobre inclus.

Marine. — Notre compatriote M. le capitaine de vaisseau Jules-Bernard Gailard a été nommé au commandement du croiseur de 2^e classe le *Champlain*, à l'Orient.

Gendarmerie. — M. Lacombe, capitaine de gendarmerie à Villefranche (Aveyron), est nommé capitaine de gendarmerie à Figeac, en remplacement de M. le capitaine Serra, admis à la retraite.

Bourses d'agrégation. — Notre compatriote M. Pierre Grenat, maître répétiteur au lycée de Toulouse, est nommé pour un an boursier d'agrégation (grammaire) près la Faculté des lettres de Toulouse.

Les sections d'infirmiers. — Les conscrits de la classe 1887 désignés par les commandants de recrutement pour les sections d'infirmiers seront incorporés dans les régiments d'infanterie jusqu'au 1^{er} avril 1889.

Pour satisfaire aux besoins du service, il a été décidé que des infirmiers réservistes et territoriaux exercés seront convoqués dans les hôpitaux pendant le 4^e trimestre de l'année courante.

La classe 1887. — On sait que les conscrits de la classe de 1887 affectés à la cavalerie seront mis en route le 3 octobre. Le ministre de la guerre a décidé que les devancements d'appel seraient acceptés dès à présent par les bureaux de recrutement. Les jeunes soldats attribués à des corps de troupes séparés de leurs dépôts seront cette année dirigés sur les portions actives.

Ecole supérieure de St-Céré. — M^{lle} Bourseul est déléguée directrice de l'école supérieure de Saint Céré, en remplacement de M^{lle} Bousquet qui sera appelée à d'autres fonctions.

Société de secours mutuels des instituteurs et institutrices du Lot. — Résultats des élections pour la vice-présidence de l'arrondissement de Figeac :

Electeurs inscrits..... 232

Votants..... 114

Ont obtenu : MM. Aoussat, instituteur à Lentillac (Figeac), 86 voix, élu; l'inspecteur primaire de Figeac, 18 voix; divers, 10 voix.

Accidents. — Vendredi, le sieur Paulin Bru, maçon, travaillait sur un échafaudage élevé de 8 mètres environ, lorsque, pris subitement de vertige, il est tombé sur le sol. Malgré une pareille chute, Bru a eu la chance de ne rien se briser et, bien que sérieusement meurtri, il sera sur pied après quelques jours de repos.

— Samedi, pendant que l'on réparait la toiture de la maison Mirc, dans la rue Fondue-Basse, une énorme pierre s'est détachée et est tombée sur M^{me} Grelet, voiturière; heureusement que M^{me} Grelet portait sur sa tête une malle qui a reçu le choc de la pierre. Néanmoins, la violence du coup a renversé la porteuuse de la malle qui est restée évanouie. Relevée aussitôt, elle n'a pas tardé à revenir à elle et on a pu constater que la malle qu'elle portait, en lui retombant sur un bras l'avait sérieusement contusionnée.

Meurtre. — Dans une dispute survenue dans une auberge de la ville entre deux chanteurs ambulants, l'un d'eux, le nommé Bonneau, a donné un coup de couteau dans la figure au nommé Poirier, Félix-Joseph.

La blessure est grave. Poirier a été transporté d'urgence à l'hospice. Bonneau a été immédiatement arrêté.

Bal des Ouvriers réunis. — Les jeunes gens de toutes les corporations ouvrières sont priés de se réunir le jeudi 27 du courant, à 8 heures du soir, dans une des salles de l'Hôtel-de-Ville, à l'effet de s'entendre pour l'organisation d'un bal.

Variétés

LES TEMPS PRÉHISTORIQUES EN QUERCY

LE DÉFILÉ DES ANGLAIS
(Suite et fin)

Mais Bouscary est courageux. Il comprit de suite que son imagination avait très probablement donné des proportions exagérées à un pauvre animal, certainement plus effrayé que lui, et revint le lendemain sur ce point où sa bonne étoile le conduisait dans l'intérêt de la science.

Il recueillit d'abord un certain nombre de poinçons, grands et petits, taillés dans des os de ruminants. Ces outils, sont admirablement conservés.

Ils n'ont rien de commun avec les poinçons en bois de rennes recueillis au Coual, aux Cambous et à Conduché; nous nous trouvons, pensons-nous, en présence d'une tout autre industrie appartenant vraisemblablement à un âge postérieur, à l'époque de la « Pierre polie ».

Dans l'une des séances de l'Institut du mois de mai 1864, M. Garrigou, présentant un certain nombre de poinçons de même nature, donna sur leur fabrication les explications suivantes : « Les os destinés à être transformés en poinçons ou polissoirs étaient, dit-il, ouverts d'un bout à l'autre, ou bien tranchés obliquement sur la diaphyse, au moyen d'un instrument produisant la section en un seul coup; une petite hache, sans doute, était destinée au premier temps de ce travail. On tailait ensuite l'os en effilant, au moyen d'un couteau en silex ou plutôt en dent de sanglier; le polissoir de grès servait à unir la surface. » (1)

Les os ayant servi à la confection des poinçons que nous décrivons, ont, en effet, été tranchés obliquement.

(1) Age de la pierre polie dans les cavernes des pyrénées ariégeoises par le D^r F. Garrigou et H. Filhol.

En présence de résultats si heureux, on résolut de se mettre promptement à l'œuvre. Quelques jours après, nous nous rendîmes donc avec M. Bouscary au Défilé des Anglais. Nous rencontrâmes tout d'abord une sorte de pendeloque paraissant avoir été extraite d'une défense de sanglier (sus scrofa) et dont le trou est très correctement foré. A côté se trouvait la partie antérieure d'une épingle en os dont la tête bien dessinée, quoique irrégulièrement arrondie, rappelle la conformation des objets de ce genre recueillis dans les palafittes. (1)

Notons une incisive de porc dont la racine affûtée servait de petit poinçon.

Nous fûmes, enfin, assez heureux pour découvrir une pièce que je n'hésite pas à considérer comme unique.

Il s'agit d'un magnifique bois de cerf dont la couronne détachée venait d'être transformée en gaine de hache. La gaine terminée, reposait à côté de la corne à laquelle elle s'adaptait encore exactement; aucun doute ne peut donc être émis sur leur origine commune.

Ces objets, aussi bien que ceux décrits plus haut, sont admirablement conservés. Une gangue calcaire qui les recouvre en partie, témoigne de leur haute antiquité. Ces dernières pièces présentent d'autant plus d'intérêt que les gaines ou douilles en corne de cerf, si communes dans les stations lacustres de la Suisse, se rencontrent très rarement dans nos régions (2).

Dans la vallée de la Somme, on en a trouvé un certain nombre, elles ont été décrites par Boucher de Berthes, dans son ouvrage : *De l'homme anté-diluvien et de ses œuvres*, 1860. Il dit, page 70 : « Les gaines en bois de cerf, en retenant la pierre au moyen d'une ouverture horizontale, recevaient le manche par un trou transversal etc. » Il s'agit évidemment des gaines à trou, tandis que le spécimen que nous avons sous les yeux appartient à la catégorie des gaines à talon qui étaient destinées à entrer dans le bois du manche.

Ajoutons que ce sont les tourbières (3) qui, dans la Somme, ont fourni en plus grande quantité les armes, les outils et les ornements de l'époque de la pierre polie. Or, le département du Lot possède de nombreuses tourbières encore inexploitées, malgré les efforts constants et désintéressés d'un véritable apôtre de la science, notre excellent collègue, M. Malinowski (4).

Pour nous, leur richesse anté-historique ne peut faire doute; la seule qui ait été fouillée ayant fourni un outil très intéressant.

Nous venons de dire que la nature des objets trouvés au Défilé des Anglais nous engageait à les classer, quant à leur origine, comme appartenant à l'époque de la « pierre polie ». Si cette appréciation est exacte, on peut affirmer que tous les âges, depuis les plus reculés jusqu'à ceux qui clôturent la période préhistorique, sont représentés dans la vallée du Lot.

C'est bien notre opinion. Nous pensons, en effet, que l'homme primitif dont l'histoire nous échappe encore, celui que nous pourrions presque appeler le *préadamite* (5), a laissé de nombreuses traces sur certains points de cette terre si riche en souvenirs. Les outils grossiers, à peine ébauchés, diffèrent tellement des objets délicats provenant du Coual, des Cambous ou du Défilé des Anglais, que l'on peut affirmer que de longs siècles ont dû s'écouler entre les générations dont les œuvres nous offrent un aussi grand contraste.

Les grottes du Défilé des Anglais n'ont certainement pas dit leur dernier mot; quoique fouillées à plusieurs reprises, nous restons convaincu que le chercheur assidu finira par y découvrir quelques souvenirs heureux. Mais, qu'il ne se laisse pas égarer par les foyers si fréquents que l'occupation anglaise y a semés. Les cendres en sont plus friables et d'une couleur moins foncée; on en trouve jusque-là la profondeur d'un mètre. Elles contiennent en grande quantité des ossements de bœuf, de mouton et parfois quelques-unes de ces briques grossières que l'on rencontre nombreuses à l'entrée des moindres anfractuosités et qui indiquent que les matériaux de cette nature étaient très en faveur chez nos ennemis d'alors.

F. BERGOUGNOUX.

(1) Stations lacustres de la Suisse.

(2) John Evans : « Les âges de la pierre polie »; « Celts montés sur douilles » : pages 154 et suiv. — Joly : « L'homme avant les métaux », page 222 et suiv. — H. Lehon : « L'homme fossile en Europe », page 152 et suiv. — F. Garrigou : « Age de la pierre polie, etc. », page 21 et suiv.

(3) Les tourbières sont, comme on sait, d'anciennes marais qui ont été peu à peu remplis par la chute des arbres qui croissaient sur leurs bords. (Louis Figuier : « L'homme primitif », page 238).

(4) M. Malinowski a publié une brochure qu'il sera très utile lire : « Quelques mots sur la tourbe en général, et en particulier sur son emploi en agriculture : Cahors, 1886. »

(5) Ce préadamite, n'aurait, bien entendu, rien de commun avec celui signalé par Schenzur sous le nom « d'homme témoin du déluge : *homo diluvii testis* », trouvé dans les carrières d'Enningen. Soixante ans après, en 1787, on s'aperçut que ces restes, qui avaient fait la fortune de leur inventeur, provenaient tout simplement d'une salamandre fossile. M. de Mortillet le désigne sous le nom d'Anthropophiléque.

BOURSE. — Cours du 24 septembre 1888.

3 0/0.....	83 50
3 0/0 amortissable (nouveau).....	86 70
4 1/2 0/0 1883.....	105 75
Actions Orléans.....	1,350 00
Actions Lyon.....	1,320 00
Action Panama.....	282 50
Obligations Orléans 3 0/0.....	401 00
Obligations Lombardes.....	304 00
Obligations Saragosse.....	357 00

GRANDS ARRIVAGES

De Raisins du Roussillon

M. PLAYOUS, négociant en vins à Cahors, rue de la Chantrerie, ancien Chai de M. Pougé, a l'honneur d'informer tous ceux qui voudront faire leur vin, qu'il va recevoir des raisins extra du Roussillon et des meilleurs côteaux. Chaque acheteur peut déjà se rendre compte de la qualité de ces beaux raisins qui sont exposés chez lui.

Il garantit que le vin fait avec ces raisins extra pèsera 12 degrés, il les vendra trente-cinq francs les cent kilos, il a aussi le beau raisin des plaines de ces mêmes contrées, ce vin pèsera de 9 à 10 degrés et les vendra trente francs les cent kilos, le tout à domicile et au comptant.

On pourra en achetant ces raisins, les plus beaux et les meilleurs de tous nos vignobles français, faire des « demi-vins » et « piquettes » à volonté.

Les commandes sont reçues dès aujourd'hui chez M. Playous.

Sucrage des vendanges

Conformément aux dispositions du décret du 22 juillet 1885, M. le Directeur des Contributions indirectes nous a donné, comme l'an dernier, l'autorisation d'ouvrir dans nos magasins, situés à Cahors, rue de la Liberté, un dépôt de sucre destiné au sucrage des vendanges.

En conséquence, nous livrons avec la réduction des droits, aux propriétaires et vigneron qui en feront la demande, les quantités de sucre dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux de se conformer aux dispositions édictées par l'administration des Contributions Indirectes.

On trouvera aussi dans nos entrepôts, des raisins secs nouveaux de premier choix.

Ainsi que les sucres de maïs, à la marque *Grappe de Raisins*.

J. CANGARDEL et FILS.

Sans concurrence

Utile, bon marché, efficace et destiné à être adopté par chaque famille, voilà ce qu'on peut prédire au Baume Victor, ce précieux liniment contre les douleurs, que M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, vient de créer sur les instances réitérées de sa nombreuse clientèle. Personne, en effet, ne pouvait faire des expériences sur une aussi grande échelle que le fabricant bien connu des Pilules Suisses. On peut affirmer qu'il n'y a rien de meilleur pour se débarrasser des douleurs que le Baume Victor. — 2 fr. le flacon dans toutes les bonnes pharmacies.

INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE PRIX : 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRE, Pharmacien 102, RUE RICHELIEU, PARIS

UNE AFFAIRE FRANÇAISE

Nous signalons, à nos lecteurs l'émission d'une affaire française. Il s'agit de la Compagnie centrale des Cafés-Restaurants, créée par des Français.

E le poursuit un double but : réagir contre l'envahissement des produits étrangers qui inondent Paris; fournir au public des consommations saines.

C'est là le côté patriotique et social de l'entreprise. Quant au côté financier, il est facile de se rendre compte de sa valeur, car les actions de cette Société ont devant elles l'avenir des actions des Bouillons Duval. Le placement est de premier ordre, et promet aux premiers souscripteurs de fortes plus-values.

La Société, propriétaire de 20 des plus importants cafés-restaurants de Paris, est fondée au capital de 7,500,000 fr. divisé en 15,000 actions de 500 fr.

La maison A de GOLDSCHMIDT, 65, rue de la Victoire à Paris, en met 13,700 à la disposition du public capitaliste, au pair de 500 fr.

L'émission aura lieu le 27 septembre et sera close le même jour. Mais on peut souscrire dès à présent.

Les versements sont de : 100 fr. en souscrivant; 150 à la répartition; 125 le 5 novembre et le solde de 425 fr. le 25 du même mois.

Nous engageons nos lecteurs à saisir cette occasion de placement.

Plus de mécontents. — Chez Tourez (Charente), le 8 mai 1887. — Je souffrais depuis un an de coliques et d'échauffement; je suis très content de vos Pilules Suisses; veuillez m'en envoyer encore une boîte à 1 fr. 50. Nicolas Charet. Signature légalisée. — A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

GAZ DE CAHORS

VENTE DE CHAUX

Chaux pour la construction (l'hectolitre) **1 fr. 10**
 Chaux pour amendements id. **0 35**

PRIS A L'USINE A GAZ

Établissement Hydrothérapique

CHEZ M^{ME} SABATIÉ

CAHORS, 6 — Allées Fénelon, 6 — CAHORS

Bains de toute nature — Hydrothérapie complète chaude et froide. — Etuves. — Chambres pour malades.

Par la sécurité de son installation et sa tenue irréprochable, cet Etablissement entièrement refait à neuf, se recommande tout spécialement aux personnes désireuses du confort et du bien-être.

Toutes les Baignoires sont émaillées.

TARIF :

Douches de toute sorte, à piston, en jet, en pluie, ascendantes, etc., avec friction, ou massage, ensemble.....	1 fr.	Bain simple.....	0 fr. 75
Etuves, avec soins particuliers..	2 fr. 50	Bains médicamenteux.....	1 fr. 50
Bains de vapeur, Sudation, Fumigation, etc.....	2 fr. »	Bains sulfureux alcalins, de mer artificiels.....	1 fr. 50
		Barèges, Vichy, de Pennès, etc.	1 fr. 50

Linge compris.

On donne des abonnements à prix réduits pour les douches.

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS A PRIX FIXE

Le système de vendre tout à bon marché et entièrement de confiance est absolu dans la maison.

Maison de Confiance

PONTIÉ

Tout article qui a cessé de plaire est échangé ou remboursé, au gré de l'acheteur.

Jacques FONTÈS Successeur

Boulevard Gambetta et rue Fénelon. — CAHORS

Nouveautés pour Robes, Confections pour Dames et Enfants, Soieries en tous genres, Velours, Fourrures, Manchons, Spécialité d'articles pour deuil, Tissus et Châles, Nouveautés pour Hommes, Draperies en tous genres, Gilets fantaisie, Cravates, Flanelles de santé, Toiles en tous genres, Linges de table, Etoffes pour ameublements, Tapis d'appartements et pour Eglises, Couvertures, Mousselines, Rideaux, Spécialité pour Corbeilles de Mariages, Châles, Cachemire des Indes et de France, etc. — Envoi d'échantillons sur demande. — Expédition franco de port pour tout achat au-dessus de 20 francs.

Nota. — L'honorable Maison PONTIÉ est connue très avantageusement dans tout le département pour traiter les affaires de confiance.

Jacques FONTÈS, son successeur, ayant des rapports directs avec les premières fabriques de France et de l'Etranger, continuera à Cahors, à offrir au moins les mêmes avantages que les grandes maisons de Paris.

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES

La BRETELLE AMÉRICAINE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors.

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCIERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

GRAND ENTREPOT

D'EAUX MINÉRALES NATURELLES FRANÇAISES ET ÉTRANGÈRES

A. COUDERC

67, BOULEVARD GAMBETTA, 67. — CAHORS

ANDABRE, 0 fr. 80. — BALARUC, 1 fr. 25. — BONDONNEAU, 1 fr. 00. — BONNES, 1/4 de litre 0 fr. 75. — BONNES, 1/2 litre 1 fr. 00. — BOURBOULE, (La) 1 fr. 25. — BUSSANG, 0 fr. 90. — CHATEAUFORT, 0 fr. 40. — CHATEL GUYON, Gubler 1 fr. 00. — CONTREXEVILLE, Pavillon 1 fr. 00. — CRAN-SAC: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — GAZOSTS, 1 fr. 20. — HUNYADI-JANOS, 1 fr. 00. — MIERS: en bouteille 0 fr. 80; en bonbonne 0 fr. 40. — ROYALE-HONGROISE, 1 fr. 00. — OREZZA, 1 fr. 25. — POGUES, St-Leger 0 fr. 90. — REINE DU FER, 0 fr. 80. — ST-GALMIER: Noel 0 fr. 40; Badoit 0 fr. 40. — SIERCK, 1 fr. 10. — VICHY: Lardy 0 fr. 70; Larbeaud 0 fr. 60; Célestins 0 fr. 80; G^{de} grille 0 fr. 80; Hôpital 0 fr. 80; VALS: St-Jean 0 fr. 80; Dominique 0 fr. 80; Précieuse 0 fr. 80; Rigolette 0 fr. 80; Amélie 0 fr. 80; La Perle 0 fr. 70; Victoire 0 fr. 70.

Sur demande, toutes les Eaux qui pourraient être demandées; une réduction de 5 pour 100 sera faite pour tout acheteur de 25 bouteilles.

Maison spéciale d'Accouchement

DIRIGÉE PAR

M^{me} Angèle Raymond Gérardgeorge

Maitresse Sage-Femme

Rue des Augustins, 28, et place Villebourbon, 1, Montauban (T-et-G.)

PREND DES PENSIONNAIRES

Guérison radicale des Maladies de Matrice

IMPRIMERIE LITOGRAPIQUE

(Maison fondée en 1855)

5 Médailles

A. CASTANET

79, Boulevard Gambetta, 79

CAHORS

Impressions administratives, commerciales et artistiques. — Dessin et Gravure. — Travaux de luxe. — Billets de mariage et de naissance.

SPÉCIALITÉ DE CARTES DE VISITE

Papeterie et Fournitures de Bureau

Plan de Cahors. — Carte du Lot

GUÉRISON CERTAINE et RADICALE

de toutes les Affections de la Peau

DARTRES, ECZEMAS, Psoriasis, Acné, etc.; des PLAIES et ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Princes de la Science

Le Traitement ne dérange nullement du travail; il est à la portée des petites bourses, et, dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible.

S'adresser à M. LERORMAND, MÉDECIN SPÉCIALISTE (11, rue St-Louis, 11 BIELLS-S-S-M.) CONSULTATIONS GRATUITES par Correspondance

DENTS & DENTIERS

PERFECTIONNÉS GARANTIS

Ayant mérité une mention honorable de l'Académie Nationale posés sans douleur ni extraction de racines, servant à la mastication comme les dents naturelles et s'adaptant au point de tromper l'œil le plus exercé.

GUÉRISON des maladies des Dents et des Gencives.

TRAITEMENT spécial des Dents déchaussées et chancelantes, redressements, plombages, métallisations, arifications, obturations siliceuses imitant parfaitement l'émail des dents, en un mot, toutes les opérations relatives à l'art dentaire!

AUDOUARD

Ex-dentiste des grandes communautés religieuses et institutions du faubourg St-Germain, à Paris. Membre de l'Association générale des Dentistes de France et de la Société d'Odontologie de Paris.

CHIRURGIEN-DENTISTE

Des principaux établissements d'éducation du Lot et de la Corrèze.

A BRIVE

POUDRE DENTIFRICE ALCALINE ET ELIXIR LÉCODOUR

Prévenant la Carie et le déchaussement de Dents ordonnés depuis longtemps par un grand nombre de Médecins.

5 fr. la Boîte. — Les Flacons 5 fr.

EXPÉDITION FRANCO CONTRE UN MANDAT-POST

NOTA. — M. AUDOUARD engage les personnes qui doivent se rendre à Brive pour la commande d'appareils dentaires de bien vouloir lui annoncer leur visite deux ou trois jours à l'avance.

LE TÉLÉGRAMME

JOURNAL POLITIQUE QUOTIDIEN

Contenant les dernières nouvelles jusqu'à 7 heures du soir, est expédié par les trains rapides du soir même, et distribué 24 heures avant les autres journaux.

Le Télégramme sera servi à l'essai à toute personne qui en fera la demande.

On s'abonne à Paris, 5, rue Coq-Héron

Trois mois: 12 fr.; Six mois: 24 fr.; Un an: 48 fr.

Le propriétaire-gérant, Layton.

Recherches et Administratives

1889

CALENDRIER DU LOT

Prévisions du temps d'après Nostradamus.

Donne très exactement les foires

Prix : 50 centimes.

EN VENTE :

Chez Édouard DELSAUD, libraire-éditeur

RUE DE LA MAIRIE. — CAHORS

Notice sur le Château de Bousffillon.

L'ATLAS NATIONAL

Par F. DE LA BRUGÈRE, membre de la Société de Géographie, membre du conseil de la Société de Géographie de Paris, lauréat des Sociétés savantes, etc., etc.

NOUVELLE ÉDITION MISE A JOUR, récompensée aux Expositions universelles ET CONTENANT LA GÉOGRAPHIE DE LA FRANCE ET DE SES COLONIES

Histoire, commerce, industrie, agriculture, chemins de fer, géographie physique, politique, économique, militaire, etc.

125 CARTES COLORIÉES, tous les départements, les Colonies et les PLANS EN CHROMO des grandes villes de France

L'ouvrage complet en 125 liv. à 15 cent.

ou en 25 séries à 75 centimes

ne reviendra qu'à 18 fr. 75

AVEC 125 CARTES COLORIÉES

15 CENTIMES la livraison avec carte coloriée

75 CENTIMES la série de 5 liv. et 5 cartes

La 1^{re} liv. à 15 c. contenant la grande carte des chemins de fer, en 10 couleurs, est en vente chez tous les libraires

der un spécimen gratis à FAYARD, éditeur, 78, Bd St-Michel, Paris, ou adressez, 75 cent. timb. pour recevoir la 1^{re} série

PARIS 61, Rue de Rennes, 61

GRANDE ENCYCLOPÉDIE

INVENTAIRE RAISONNÉ

Des Sciences, des Lettres et des Arts pour la Fin du XIX^e Siècle

SOUS LA DIRECTION DE

M. Berthelot, sénateur, membre de l'Institut; H. Darbigny, professeur à l'École des langues orientales; F. de Reynaud, député de la Seine; A. Gibon, professeur au lycée des chartes; Chassin, professeur au lycée de la Seine; H. Laurent, examinateur à l'École polytechnique; E. Levasseur, C.-A. Laisant, député de la Seine; H. Maron, chargé de cours à la Sorbonne; E. Muntz, conservateur de l'École nationale des beaux-arts; A. Wautz, professeur à la Faculté des lettres de Bordeaux.

ACCOMPAGNÉE DE PLUS DE 25.000 ILLUSTRATIONS ET CARTES HORS TEXTE

Livraison spécimen envoyée gratuitement sur demande

La GRANDE ENCYCLOPÉDIE formera environ 25 volumes gr. in-8°

colombier de 4.200 pages, qui seront publiés par livraisons hebdomadaires.

Les souscriptions à l'ouvrage complet sont reçues dès à présent au prix de 500 fr.

Chaque livraison 1 franc

Chaque volume broché 25 francs

Payables à raison de 10 francs par mois

H. LAMIRAULT & C^o Éditeurs

LIQUEUR DITE ELIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

à l'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs à Fabricants

PERIOUEUX

Il est facile d'imiter; il est difficile de créer

l'Elixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHAMPAGNE.

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

EXPOSITION CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.